



Résoluo Copropriété

Protection
juridique

Fiche Produit 2026



Le contrat

Montants X 2

avec l'option Doublement de la prise en charge

Garanties		Domaines	Délais de carence	Seuils d'intervention	Nombre d'interventions	Prise en charge
Une question? 	Information juridique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conservation, entretien, amélioration et administration des parties communes de l'immeuble Exemples Règlement de copropriété Responsabilité de la copropriété Délibération d'assemblée générale Prestataires (hors travaux) Atteinte à l'immeuble Administration Voisinage Salariés	Aucun	0 €	Illimité	Non significatif
Un litige? 	Recherche d'une solution amiable Intervention auprès de la partie adverse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous travaux immobiliers (< 4 000 €/7 000 € HT fournitures comprises/non comprises) ■ Recouvrement de charges (option) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Salariés 2 mois 	■ 589 €	Illimité	34 273 €/litige sauf <ul style="list-style-type: none"> ■ Salariés ■ Travaux immobiliers 8 567 €/litige
Un procès? 	Mise en œuvre de l'action judiciaire Prise en charge des frais de justice					

Mes garanties en un coup d'œil

Délibération d'assemblée générale	Un copropriétaire demande l'annulation d'une délibération concernant la location de la loge du gardien
Règlement de copropriété	Une copropriétaire a entrepris des travaux sur les parties communes sans autorisation
Responsabilité de la copropriété	Un copropriétaire demande réparation de préjudice pour la nuisance des travaux votés par l'assemblée générale
Prestataires	L'ascensoriste n'effectuant pas correctement les réparations, la copropriété doit payer de fréquentes interventions
Travaux immobiliers	Des fissures apparaissent sur les peintures du hall d'entrée peu de temps après sa rénovation
Atteinte à l'immeuble	La rupture d'une canalisation de l'immeuble mitoyen cause un dégât des eaux
Administration	Des travaux effectués par la commune sur la voirie ont endommagé le parking
Voisinage	Le restaurant de la copropriété occasionne des nuisances pour lesquelles un voisin la met en cause
Salariés	Le gardien de l'immeuble, licencié, assigne la copropriété devant le Conseil de prud'hommes
Recouvrement de charges (option)	Un copropriétaire refuse de régler les charges d'ascenseur

Ma cotisation (fractionnement par mois ou semestre sans frais)

Résoluo Copropriété	Dès 125 €/an (10,41 €/mois)
Option Recouvrement de charges	104 €/an (8,66 €/mois)
Option Travaux immobiliers	104 €/an (8,66 €/mois)
Option Doublement de la prise en charge	104 €/an (8,66 €/mois)

Les prestations mentionnées dans ce document sont délivrées selon les termes du contrat AXA Résoluo Copropriété (Conditions générales référence 972955 10-2025).
Les montants sont exprimés TTC.